

CONSIGNE DE NAVIGABILITE

définie par la **DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE**

Les examens ou modifications décrits ci-dessous sont impératifs. La non application des exigences contenues dans cette consigne entraîne l'inaptitude au vol de l'aéronef concerné.

AIRBUS

Avions A300, A310, A300-600 et A300-600ST BELUGA

Mode normal d'extension/rétraction des atterrisseurs -
Inspection des distributeurs hydrauliques (ATA 32)

APPLICABILITE :

- Avions AIRBUS A300, A310 et A300-600 tous modèles certifiés, tous numéros de série.
- Avions AIRBUS A300-600ST BELUGA tous numéros de série certifiés.

RAISONS :

Les distributeurs hydrauliques référencés A25199-0-2 (montés sur avions A300 uniquement) et A25199-0-3 qui assurent le mode normal d'extension et de rétraction du train d'atterrissage ont été certifiés pour une durée de vie opérationnelle prédéterminée de 32 000 vols.

La présente Consigne de Navigabilité (CN) établit une extension de la limite de vie opérationnelle pour les distributeurs hydrauliques de référence (P/N) A25199-0-3 seulement, sous réserve de satisfaire à un test opérationnel répétitif exigé par cette CN.

Les distributeurs hydrauliques de P/N A25199-0-2 devront être déposés avant accumulation de 32 000 vols sans possibilité d'extension de cette limite.

La Révision 1 de cette CN ajoute les avions A300-600ST BELUGA dans la liste d'applicabilité.

ACTIONS IMPERATIVES ET DELAIS D'APPLICATION :

Avions A300 (tous modèles certifiés et tous numéros de série)

A compter de la date d'entrée en vigueur de la présente CN à l'édition originale, et suivant les instructions du Bulletin Service AIRBUS (BS) A300-32-0438 R1 :

- remplacer les distributeurs hydrauliques de P/N A25199-0-2 avant accumulation de 32 000 vols depuis neuf.
- les distributeurs hydrauliques de P/N A25199-0-3 devront subir le test opérationnel défini dans le BS A300-32-0438 R1 avant accumulation de 32 000 vols depuis neuf ou dans les 600 heures de vol suivant la date d'entrée en vigueur de la présente CN à l'édition originale, à la dernière des deux échéances atteinte,

.../...

- l'utilisation des distributeurs hydrauliques de P/N A25199-0-3 au-delà de 32 000 vols est possible si le test opérationnel ci-dessus est satisfaisant et à condition de satisfaire, selon la configuration de l'avion (pré ou post modification n° 3083 ou BS A300-32-0269), aux exigences suivantes :
 - tâche de maintenance 323112-0503-2 du MPD A300 toutes les 3 000 heures de vol pour les avions pré modification n° 3083 ou BS A300-32-0269, ou
 - test opérationnel défini dans le BS A300-32-0438 R1 tous les 18 mois sans toutefois dépasser 2 800 vols pour les avions post modification n° 3083 ou BS A300-32-0269.

Avions A310, A300-600 (tous modèles certifiés et tous numéros de série) et A300-600ST BELUGA

A compter de la date d'entrée en vigueur de la présente CN à l'édition originale, et suivant les instructions du BS A310-32-2118 R1 ou A300-32-6082 R1 ou A300-32-9006 applicable :

- les distributeurs hydrauliques P/N A25199-0-3 devront subir le test opérationnel défini dans le BS A310-32-2118 R1 ou A300-32-6082 R1 ou A300-32-9006 avant accumulation de 32 000 vols depuis neuf ou dans les 600 heures de vol suivant la date d'entrée en vigueur de la présente CN à l'édition originale, à la dernière des deux échéances atteinte,
- l'utilisation des distributeurs hydrauliques de P/N A25199-0-3 au-delà de 32 000 vols est possible si le test opérationnel ci-dessus est satisfaisant et à condition de satisfaire aux exigences de ce même test tous les 18 mois sans toutefois dépasser 2 800 vols.

REF. : Bulletin Service AIRBUS A300-32-0438 Révision 1
Bulletin Service AIRBUS A310-32-2118 Révision 1
Bulletin Service AIRBUS A300-32-6082 Révision 1
Bulletin Service AIRBUS A300-32-9006
(Toute révision ultérieure approuvée de ces BS est acceptable).
Maintenance Planning Document (MPD) - Tâche 323112-0503-2.

La présente Révision 1 remplace la CN originale 2001-603(B) du 12 décembre 2001.

DATES D'ENTREE EN VIGUEUR :

Edition originale : 22 DECEMBRE 2001
Révision 1 : 01 FEVRIER 2003